



PROCES VERBAL Conseil Municipal du 14 mars 2023

Présents : BARLET Christine, GIROD Etienne, GARBE Alain, MAROT Patrick, PONTUS Franck, PUPUNAT Paul, RAY Agnès

Excusé : néant

Absent : néant

Secrétaire de séance : BARLET Christine

Convocation : 07 mars 2023

Mr le Maire informe l'assemblée d'un nouveau point à rajouter à l'ordre du jour :

- Projet d'installation d'une turbine pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier

Le conseil approuve l'inscription à l'ordre du jour des points ci-dessus exposés en point 9

Ordre du jour

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 06 décembre 2022
- 2 - Approbation et vote du compte administratif et compte de gestion 2022,
- 3 - Subventions aux associations
- 4 - Vote des taux d'imposition 2023
- 5 - Approbation et vote du budget primitif 2023
- 6 - Rapport d'activité HBA 2021
- 7 - Référent déontologie
- 8 - Avenir de la ferme de Bolozon
- 9 - Projet d'installation d'une turbine pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier
- 10 - Informations et questions diverses

1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du 06 décembre 2023.

2 : APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2022, AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la réglementation Mr le Maire se retire et Mr Paul Pupunat, 1^{er} adjoint présente le compte-administratif 2022 conforme au compte de gestion transmis par la trésorerie.

✓ BUDGET PRINCIPAL - M14

Section de fonctionnement :	Dépenses :	184 135.86 €
	Recettes :	237 059.94 €
	Excédent :	52 924.08 €
 Section d'investissement :	Dépenses :	46 250.21 €
	Recettes :	76 007.14 €
	Excédent :	29 756.93 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2022 et décide d'affecter le résultat comme suit :

Ligne 001 excédent d'investissement	12 435.12 €
Ligne 002 excédent de fonctionnement	507 348.99 €

3 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mr le Maire informe l'assemblée des sollicitations reçues par les différentes associations et propose de verser les subventions comme suit :

ADMR : 150 € - AMICALE PERSONNEL CCMB : 50 € - ASSOCIATION BAR BOLOZON : 500€ - BANQUE ALIMENTAIRE 01 : 100 € - BIBLIOTHEQUE DE CIZE : 200 € - COMITE ANIMATION RURAL : 600€ - DOCTEUR CLOWN : 50 € - France ADOT : 50 € - HISTORIA : 100 € - LA LIGUE CONTRE LE CANCER : 100 € - OCCE AIN COOP SCOLAIRE : 600 € - UDSP : 100 € - RESTAURANT DU CŒUR : 100 € soit un total de 2 700 €.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les montants attribués aux associations

4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Taux de fiscalités de 2023 présenté ci-dessous

✓ Taxe foncière (bâti)	24.77 %
✓ Taxe foncière (non bâti)	31,94 %
✓ Taxe habitation	9.04 %

Le produit global s'élève à 53 855 €.

L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023.

5 – APPROBATION ET VOTE DU BUDGET 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget présenté. et vote le budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- ✓ 707 873.99 € pour la section de fonctionnement,
- ✓ 262 556.11 € pour la section d'investissement.

6 – RAPPORT ACTIVITE HBA 2021

Le rapport d'activité pour l'exercice 2021 de la communauté d'agglomération HBA a été communiqué à chaque membre du Conseil Municipal, chacun en ayant pris acte.

7– REFERENT DEONTOLOGUE

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de désigner un référent déontologue avant le 30 juin 2023, mais faute de précisions reporte ce vote à une réunion ultérieure.

8 – AVENIR DE LA FERME DE BOLOZON

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu du GAEC des Luzernières donnant leur dédite pour l'exploitation des terrains avec un préavis de 18 mois. Un débat s'instaure sur l'avenir de l'exploitation des parcelles sur la commune de Bolozon. Le Maire suit de près ce dossier et le contentieux en cours sur la maison d'habitation de la ferme.

9 : PROJET D'INSTALLATION D'UNE TURBINE POMPE SUR LA

CONCESSOIN HYDROELECTRIQUE DE SAUT-MORTIER

Dans le cadre du projet « Vouglans-Saut-Mortier », l'entreprise EDF a déposé le 30 novembre 2022 une demande d'avenant à la concession hydroélectrique de Saut-Mortier pour l'implantation d'une turbine pompe sur la concession de Saut-Mortier et selon l'article L122-1 § et R122-7.1 du code de l'environnement, en amont de l'enquête publique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités est sollicité, L'assemblée donne à l'unanimité un avis favorable à ce projet

10 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du rapport du SDIS relatif au nombre d'interventions par commune et nombre de sorties de secours par centre
- Résultat du recensement 2023 de l'INSEE : Bolozon compte 102 habitants, soit une progression de 11%. Le Maire remercie M Uhlen Bernard agent recenseur et Christine BARLET coordinatrice pour le sérieux de leur travail.
- Dates à retenir :
 - Course du cœur le samedi 25 mars 2023 à 08h00 sur la place
 - Journée citoyenne, nettoyage du village le samedi 22 avril à 08h30 devant la Mairie pour le café et casse-croute après labeur
 - Déchetterie Mobile HBA à Bolozon le samedi 29 avril 2023
 - Commémoration du 80^{ème} anniversaire du camp de Cize les 17 et 18 juin 2023
 - Confirmation de la vidange du barrage d'Allement à compter du 04 septembre pour environ 7 semaines.

Le Maire réitère son besoin de bénévoles pour toutes ces manifestations, chaque personne est la bienvenue, même pour quelques heures.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H10

Le Maire,

Etienne GIROD

